

LE DROIT DU TRAVAIL DU SALARIÉ EXPATRIÉ, DÉTACHÉ OU EN MISSION



1 jour (à titre indicatif)

OPTIMISER LE CONTRAT DE TRAVAIL À L'INTERNATIONAL

Dans le cadre des politiques de mobilité internationale des entreprises, les salariés du secteur privé peuvent être amenés à exercer leur activité professionnelle à l'étranger, sous le statut d'expatrié ou détaché, pour une mission courte ou longue. En fonction des pays de mobilité, du statut des salariés, de la nature et de la durée des missions, des questions spécifiques se posent en matière de droit du travail : quelle réglementation appliquer ? Quel contrat choisir ? Quelles clauses mentionner ? Quels droits pour le salarié, et quelles obligations pour l'employeur ?

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

NATURE DU CONTRAT

- › Formalités d'embauche
- › Contrat à Durée Déterminée (CDD), Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- › Forme du contrat : écrit, oral
- › Mentions obligatoires

Mise en pratique : législation du recrutement

LÉGISLATION DU TRAVAIL : PRINCIPES GÉNÉRAUX

- › Sources du droit du travail
- › Durée du travail en vigueur : durée maximale de la journée de travail, régime des heures supplémentaires...
- › Rémunération minimale
- › Congés (jours fériés et durées des congés payés...)

MODALITÉS DE FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL

- › Rupture du contrat : démission, licenciement
- › Indemnité de départ

Mise en pratique : analyse du coût des ruptures à l'initiative de l'employeur

RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

- › Syndicats en présence
- › Conventions collectives
- › Salaire minimum

ACTUALITÉS SOCIALES

LES PAYS VISÉS

- › Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Espagne, Etats-Unis, Inde, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse

OBJECTIFS

- Identifier les dispositions applicables en matière de droit du travail dans le pays étudié.
- Analyser les points essentiels du droit du travail de ce pays, les types de contrats, les droits des salariés.
- Répertoire des obligations de l'employeur.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite dédiée à l'étude des dispositions en matière de droit de travail à l'international
- Une méthodologie efficace pour se repérer dans une réglementation nationale spécifique
- Les apports et les conseils d'une consultante spécialiste des questions de mobilité internationale

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés

Dans le cadre des politiques de mobilité internationale des entreprises, les salariés du secteur privé peuvent être amenés à exercer leur activité professionnelle à l'étranger, sous le statut d'expatrié ou détaché, pour une mission courte ou longue. En fonction des pays de mobilité, du statut des salariés, de la nature et de la durée des missions, des questions spécifiques se posent en matière de droit du travail : quelle réglementation appliquer ? Quel contrat choisir ? Quelles clauses mentionner ? Quels droits pour le salarié, et quelles obligations pour l'employeur ?

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YDWX
Formacode : 33012 /
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.